

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 16 décembre 2019 à 19h30 à la salle du conseil, le budget 2020 sera déposé et adopté.

DONNÉ A ST-FABIEN, CE 3 DÉCEMBRE 2019

Directeur général /secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Galbrand, secrétaire-trésorier de la municipalité de la Paroisse de St-Fabien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 3^e jour de décembre 2019 entre 10 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3e jour de décembre 2019

Directeur général / secrétaire-trésorier